



- LEGENDE**
- A4 : Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau
 - A5 : Servitudes pour la pose de canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
 - EL7 : Servitudes d'alignement : non représentées
 - H4 aérien FT : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - H4 aérien BT : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - H4 sous-terrain HT : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - H4 sous-terrain BT : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
 - T1 : Voie ferrée
 - ▲ AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques
 - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
 - AC2 : Servitudes de protection des sites classés et des monuments naturels
 - AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
 - EL2bis : Servitudes en zones submersibles spéciales à la Loire et ses affluents
 - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz
 - INT1 : Servitudes au voisinage des aéroports
 - PT1 : Servitudes relatives aux transmissions radiodiffusées pour la protection contre les perturbations électromagnétiques
 - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radiodiffusées pour la protection contre les obstacles des centres d'émission et réception de l'état
 - T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
 - T5 : Servitudes aéronautiques de dégivrement
 - T7 : Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégivrement : non représentées, s'appliquent sur le territoire hors T5
 - Limite de commune

Département du Cher
**Communauté de Communes
 Portes du Berry Entre Loire et Val d'Aubois**

**PLAN LOCAL D'URBANISME
 INTERCOMMUNAL**

**4 - Annexes
 4-1-a- Servitudes**

**7.b - La Guerche-sur-l'Aubois
 Planche sud au 1 / 8 000e**

P.L.U.i. :	Délégation du conseil communautaire en date du :
Approbation :	29 mars 2021
Mise à jour :	25 février 2022

Bureaux d'études :	Patricia MORELLON Urbanisme	BIOS Environnement	Tca & BP architecture
---------------------------	--------------------------------	-----------------------	--------------------------

